

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et
de la statistique (IWEPS)



POLYTECH.MONS

SPW Environnement

Agence wallonne de l'Air et du Climat
(Awac)

Institut Scientifique de Service Public
(Issep)

Faculté Polytechnique de Mons

Produit statistique

Indicateur de la qualité de l'air ambiant dans la commune par rapport à la moyenne régionale

L'indicateur de qualité de l'air (QA) par commune est calculé au départ des données de qualité de l'air enregistrées en temps réel par les 23 stations télémétriques du réseau wallon de surveillance de la QA (ISSEP-AwAC). L'indicateur est adimensionnel et traduit le niveau de qualité de l'air ambiant dans chaque commune de Wallonie par rapport à la moyenne régionale, pour trois types de polluants parmi les plus problématiques en terme de santé humaine (ozone – O₃, oxydes d'azote – NO₂ et particules fines).

A retenir : chaque indicateur de base est un nombre pur, indépendant d'une unité, et présente une dispersion équivalente.

Un indicateur = 0 signifie que la QA est équivalente à la moyenne de la QA en Wallonie,

Plus l'indicateur est négatif, meilleure est la QA en référence à la QA moyenne en Wallonie. Plus l'indicateur est positif, moins bonne est la QA dans la commune en référence à la QA moyenne en Wallonie.

Des indicateurs plus détaillés sur la qualité de l'air sont disponibles dans le rapport de l'état de l'environnement wallon (<http://etat.environnement.wallonie.be/home.html>) dans la partie 'composantes environnementales et liens environnement-santé', rubrique 'air et climat'.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	Julien
<i>Nom de famille</i>	CHARLIER
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	j.charlier@iweps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 467
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Qualité de l'air ambiant, ozone troposphérique, particules fines, oxydes d'azote, environnement
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : SEE 1.4 Air Taxinomie Statbel : 3.3.01 Environnement
<i>Unité statistique - Titre</i>	
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	
<i>Population statistique - Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de la période 2010-2012
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2010-2012
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	<p>Précisions méthodologiques (un document plus complet est disponible auprès des fournisseurs de données).</p> <p>Les polluants intervenant dans le calcul de l'indicateur sont l'ozone (O₃), les oxydes d'azote (NO₂), les particules fines inférieures à 2,5 µm (PM_{2,5}) et la fraction des particules fines comprise entre 10 µm et 2,5 µm (PM_{10-2,5}). Les données de bases utilisées sont les concentrations horaires enregistrées aux stations de mesure. Celles-ci sont interpolées (la méthode d'interpolation développée par la Faculté Polytechnique de Mons est décrite sur le site http://airquality.issep.be) et chaque concentration horaire au centre de chaque commune est conservée. La moyenne journalière est calculée pour chaque commune. Ensuite, pour chaque polluant, un indicateur est calculé sur base des concentrations moyennes journalières.</p> <p>A retenir : Chaque indicateur de base est un nombre pur, indépendant d'une unité, et présente une dispersion équivalente.</p> <p>Un indicateur = 0 signifie que la QA est équivalente à la moyenne de la QA en Wallonie,</p> <p>Au plus l'indicateur est négatif, au plus la QA dans la commune est meilleure que la QA moyenne en Wallonie, Au plus l'indicateur est positif, au plus la QA dans la commune est moins bonne que la QA moyenne en Wallonie.</p>
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>
<i>Évaluation de la qualité</i>

10. Pertinence

Besoins des utilisateurs

Satisfaction des utilisateurs

Exhaustivité

11. Exactitude et fiabilité

Exactitude

Erreur d'échantillonnage NA

Erreur non due à l'échantillonnage NA

12. Actualité et ponctualité

Actualité

Ponctualité

13. Comparabilité

Comparabilité - Géographique Entre communes wallonnes

Comparabilité - Dans le temps Oui

Comparabilité - Sectorielle

Comparabilité - Autre

14. Cohérence

Cohérence – Interne

Cohérence - Entre domaines

15. Coûts et charges

Coût interne

Coût externe

16. Révision des données

Révision des données - Politique Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.

Révision des données - Pratique

17. Traitement statistique

<i>Données de base – Enquêtes</i>	NA
<i>Données de base - Données administratives</i>	<p>FICHER(S) : Indicateur de qualité de l'air par commune</p> <p>FOURNISSEUR(S) : L'indicateur a été calculé par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) sur base des données des réseaux de mesure de la qualité de l'air gérés par l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP). Elles sont transmises à l'IWEPS par le SPW en vertu d'un accord de principe entre le SPW et l'AwAC.</p> <p>Contact : SPW - Environnement - Département de l'Etude du milieu naturel et agricole - Direction de l'Etat Environnemental Valérie RENARD valerie.renard@spw.wallonie.be, 081/33.67.02</p> <p>MANDAT INSTITUTIONNEL : Conformément au Code de l'environnement en vigueur en Wallonie (décret du 27 mai 2004), la mission principale de la Direction de l'Etat Environnemental est de réaliser les rapports sur l'état de l'environnement wallon, en collaboration avec un réseau d'experts issus des différentes administrations régionales et fédérales, des universités ainsi que des centres de recherche de Wallonie et de Bruxelles. Elle a également pour mission de rapporter officiellement les données et indicateurs produits par le SPW vers une série d'institutions régionales, fédérales, européennes et internationales. L'indicateur repris dans cette fiche est suivi et actualisé dans le cadre de l'élaboration de ces rapports et des missions de rapportage de le SPW.</p>
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	NA
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Pour le calcul de cet indicateur, les données sont demandées une fois par an.
<i>Collecte des données</i>	
<i>Validation des données</i>	
<i>Élaboration des données</i>	Mise en forme des données pour intégration au projet WalStat.
<i>Ajustement</i>	

18. Commentaires

Afin d'assurer la robustesse des résultats au niveau communal, l'indicateur donne la valeur moyenne calculée sur 3 ans.

Nous tenons à remercier nos partenaires du SPW pour nous avoir fait bénéficier de leur coopération avec l'AwAC et avoir préparé et documenté l'indicateur.

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité	
Valeur de l'indicateur	Valeur de l'indicateur de qualité de l'air	